



IME « Le Castel de Navarre »

1 Impasse d'Oly
64110 Jurançon

Tél : 05.59.06.09.44 - Fax : 05.59.06.51.36
Courriel : ime.casteldenavarre@pep64.org

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 21 MARS 2017

COMPTE-RENDU PROVISOIRE ⇒ EN ATTENTE DE VALIDATION LORS DU PROCHAIN CVS

Etaient présents :

- **Représentants des jeunes** : Ambre CAPELLE, Charlotte DUHART
- **Représentants des familles** : Sandra DEVILLEBICHOT, Katia DILÉ
- **Représentants de personnels de l'IME** : Karine BERGOULI, David JEANTOY
- **Direction de l'IME** : Stéphane GRACIA directeur de pôle TPEA Est et Kévin GOURAUD responsable d'établissement
- **Coordination pédagogique** : Elise MÉDINA-GONZALEZ
- **Invités à titre consultatif** :
Jeunes : Déborah et Céline, accompagnées de leur éducatrice Sabine BORN
Familles : Mmes BELKOUCHE, CESARO, ...

1 - Approbation du compte-rendu du CVS précédent

Le relevé de conclusions du CVS du 07 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2 - Suites réservées aux avis et propositions émis lors des précédents CVS

Elections du CVS : les participants valident le dépliant qui sera diffusé aux familles et aux jeunes pour présenter le CVS et le calendrier des prochaines élections (septembre 2017).

De l'avis général, le CVS est un formidable outil d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté pour nos jeunes. Les parents souhaiteraient que les jeunes du CVS bénéficient d'un vrai projet éducatif pour les accompagner et les soutenir tout au long de l'année dans leurs missions au CVS (formation sur le fonctionnement du CVS, les méthodes de recueil des avis et des questions, de préparation des réunions et de compte-rendu des délibérations du CVS aux autres jeunes).

3 - Questions des jeunes

3.1 – Repas

Les jeunes ont le sentiment qu'il manque de produits frais en général, trop de salade verte, entrées pas assez variées, menus pour allergiques (sans gluten par exemple) trop répétitifs, goûters pas assez variés. Malgré tout il y a une amélioration de la nourriture depuis le début du mois de mars.

Réponse de la direction : dorénavant toutes les questions concernant les repas seront traitées en commission Menus et un compte-rendu en sera fait en CVS. D'ailleurs, la commission Menus doit se réunir très prochainement avec la présence du chef de cuisine.

Concernant l'amélioration des repas, c'est la conséquence positive du retour aux circuits courts d'approvisionnement et aux fournisseurs antérieurs.

3.2 – Equipements

- **Les jeunes du D1** voudraient :

- un babyfoot dans leur pavillon
- des plafonniers globes (ampoules nues depuis des semaines)
- des matelas et des canapés neufs
- 1 ordinateur pour les jeunes

Réponse de la direction : l'état du mobilier sera vérifié et les matelas changés s'ils sont très abîmés. Pour information, le mobilier de chaque pavillon sera intégralement changé lors de la rénovation des bâtiments.

- **Les jeunes du D2** signalent un problème de connexion internet sur les ordinateurs portable et fixe au pavillon.

Réponse de la direction : un raccordement progressif à l'internet par fibre optique est prévu lors des futures tranches de travaux.

3.4 – JBS

Les JBS (jeunes à besoins spécifiques) demandent plus de budget pour leur accompagnement et la création d'un coin fumeur ailleurs qu'au portail du Castel.

Réponse de la direction : La loi EVIN interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.

Mme Devillebichot signale que l'atroupement de fumeurs au portail du Castel est contraire au plan Vigipirate, et que le coin fumeur pourrait être installé tout en haut du Castel, en limite de propriété côté bois.

La direction trouve l'idée intéressante et étudiera les possibilités, dans le respect de la loi Evin. L'idée est d'associer dans cette réflexion, les différents professionnels de l'IME.

3.5 – Poux

Il y a des poux au Castel, il faut demander aux familles de faire des traitements.

Réponse de la direction : oui, un courrier sera à nouveau adressé aux familles aux prochaines vacances.

4 - Questions des familles

4.1 – Sécurité de l'accès / sortie du Castel ?

Les parents demandent pourquoi le portail reste ouvert, sans aucune surveillance, entre 12h et 13h30, et en fin d'après-midi. L'entreprise qui a fait l'installation du portail sera sollicitée rapidement.

Réponse de la direction : une réflexion est en cours et une réponse sera apportée au prochain CVS.

4.2 – Accès aux bilans établis par l'équipe de soins ?

Les parents ignorent quand des bilans médicaux ou para-médicaux sont réalisés pour leur enfant (pour les renouvellements MDPH par exemple) et ignorent aussi qu'ils ont le droit de connaître les résultats de ces bilans. Globalement, les familles ont souvent le sentiment de devoir aller « à la pêche aux informations » à l'IME.

Réponse de la direction : le Castel doit veiller au respect du droit des familles à être informées chaque fois qu'un bilan est produit pour leur enfant, et à être invitées à rencontrer le professionnel pour la communication des résultats du bilan.

Par ailleurs, l'ouverture des droits d'accès internet (via AIRMES) au dossier du jeune est prévu à l'automne et facilitera cette communication. Un petit mot peut-être fait très simplement dans le cahier de liaison.

Il est rappelé aux familles qu'elles peuvent contacter le coordinateur du projet de leur enfant quand elles le souhaitent, ainsi que les autres professionnels qui interviennent auprès du jeune.

4.3 - Classes de l'Unité d'Enseignement : prévisions pour la rentrée 2017 ?

Réponse de la direction : l'Inspection Académique a annoncé, par courrier du 16 février, la **suppression de 2 postes d'enseignants à la rentrée de septembre 2017**, en raison d'une baisse prévisionnelle des effectifs. Cela signifie **la fermeture de 2 classes sur 7**, et des classes avec 8 élèves en moyenne.

Cela donnera l'opportunité de créer un foyer pour les jeunes dans l'une des classes supprimée.

[Note de la rédactrice : info reçue après le CVS ⇒ finalement cette salle sera occupé par les jeunes de SEES en temps éducatif, il n'y aura donc pas de foyer pour les jeunes]

Les parents présents regrettent vivement que la direction du Castel ait attendu le 21 mars, date de réunion du CVS, pour les en informer. Ces fermetures de classes auront forcément un impact très négatif sur la qualité de l'accompagnement de nos enfants au Castel, tant en classe qu'en atelier.

Réponse de la direction : Il était délicat de pouvoir communiquer sur une information qui ne s'est révélée officielle qu'à la fin février (courrier de l'inspection).

Les parents présents décident de mobiliser les familles pour protester contre ces 2 suppressions de postes d'enseignants. Dans un premier temps ils demandent à la direction de bien vouloir leur transmettre le courrier de l'Inspection académique, puis ils réfléchiront collectivement aux actions possibles, avec le soutien des professionnels du Castel qui le souhaitent.

4.4 - Stages : en ESAT / en foyer de vie à partir de 16 - 17 ans ?

Un parent demande pourquoi il est demandé aux jeunes de faire les premiers stages en milieu professionnel ordinaire, et pas en ESAT ou en foyer de vie, alors que la très grande majorité d'entre eux sera orientée en ESAT ou en foyer de vie.

Réponse de la direction : les ESAT et les foyers de vie sont déjà très sollicités pour les stages des jeunes adultes. Il existe une question de priorisation, en fonction de leur probable orientation MDPH, et des possibilités du service des stages du Castel (pour l'instant uniquement à partir de 18 ans).

4.5 – Commission de discipline et son nouveau mode de fonctionnement ?

Réponse de la direction : la commission de discipline a remplacé l'ancienne cellule de régulation qui intervenait sur un registre plutôt répressif.

La nouvelle commission de discipline répond à une volonté d'harmonisation des procédures disciplinaires dans tous les établissements des PEP64.

L'objectif est d'intervenir assez tôt pour apporter une réponse globale dans l'intérêt du jeune, tant thérapeutique qu'éducative, et pas uniquement disciplinaire.

Mme Devillebichot, qui a déjà participé à plusieurs commissions de discipline en tant que déléguée des familles, tient à préciser que cette commission a une dimension préventive, parce qu'en étant saisie dès le premier dérapage grave d'un jeune, elle apporte des réponses pluridisciplinaires pour éviter une aggravation de la situation.

4.6 - Approbation du règlement de fonctionnement ?

Le règlement de fonctionnement du Castel a été validé en Conseil d'administration des PEP64.

Le CVS le valide à son tour à l'unanimité.

Le règlement de fonctionnement sera envoyé par courrier aux familles.

4.7 - Nouveau site internet du Castel ?

Réponse de la direction : un professionnel est chargé de créer un site internet institutionnel pour le Castel.

Le blog des jeunes sera un module intégré dans le futur site internet, et les jeunes pourront continuer à écrire leurs articles, encadrés par Mme Galindo.

4.8 - Kermesse 2017 ?

Réponse de la direction : un COPIL se réunira la semaine prochaine pour organiser la kermesse (en juin).

[Note de la rédactrice : info reçue après le CVS ⇒ La date retenue est le jeudi 29 juin]

5 - Questions des représentants des personnels

R.A.S

6 - Informations de la Direction sur la vie du Castel de Navarre

L'enveloppe financière validée par l'ARS s'élève à 5,8 Millions d'euros sur 4 ans.

Les travaux débuteront cet été par le bâtiment « pôle santé » et le C3 et des travaux d'accessibilité au fur et à mesure.

Les services du pôle santé seront installés le temps des travaux dans des Algéco sur le terrain de sport.

[Note de la rédactrice : les plans et descriptifs des travaux de la 1ère tranche de la rénovation sont affichés dans le hall d'accueil du secrétariat]

7 - Date du prochain CVS

La date du prochain CVS est fixée **au mardi 27 juin 2017 à 17h15.**

Compte-rendu rédigé par Sandra DEVILLEBICHOT, déléguée des familles

Les représentants des familles ont pour mission de recevoir les questions et remarques des parents pour les transmettre au CVS. N'hésitez pas à les contacter :

Sandra DEVILLEBICHOT : 06.52.34.98.48 ou sandra.devillebichot@free.fr